



Communiqué de presse

Embargo: 23.11.2021, 8h30

07 Agriculture et sylviculture

Recensement fédéral des entreprises agricoles 2020: Recensement supplémentaire

La numérisation se fait sentir dans l'agriculture également

Plus du tiers des exploitations agricoles recourent à des technologies numériques pour leurs activités. Le smartphone est le plus utilisé (28% des exploitations), tandis que le recours aux drones (2%) et la mise en réseau numérique en sont encore à leurs balbutiements. En Suisse, plus de 60% des exploitations ont diversifié leurs activités: les ventes directes de produits, à la ferme par exemple, qui constituent la principale forme de diversification, ont plus que doublé ces dix dernières années. Deux tiers des agricultrices qui ne travaillent que dans leur exploitation ont leur propre compte AVS. Ce sont là quelques-uns des résultats du recensement fédéral des entreprises agricoles 2020 réalisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

La numérisation est une réalité également dans les exploitations agricoles. En Suisse, 37% d'entre elles recourent d'une manière ou d'une autre à des technologies numériques, soit 18 082 exploitations sur un total de 49 363. Dans l'agriculture, la numérisation peut prendre différentes formes, qui sont regroupées ici dans trois catégories: l'utilisation du smartphone pour prendre des décisions relatives à l'exploitation, l'utilisation de technologies numériques pour le travail aux champs et dans l'élevage d'animaux et le recours à des logiciels spéciaux. Dans le cadre du recensement fédéral des entreprises agricoles, c'est la première fois que le thème de la numérisation a été abordé.

La mise en réseau numérique n'en est qu'à ses balbutiements

Une personne sur quatre (28%) devant prendre des décisions relatives à l'exploitation déclare utiliser un smartphone, notamment des applications qui permettent par exemple de détecter des maladies, de régler et de contrôler la température de l'étable, de gérer l'affouragement et l'irrigation. Pour les travaux aux champs, 14% des exploitations recourent à ces technologies et 2% seulement utilisent des drones, outil moderne qui n'en est encore qu'à ses débuts. Pour l'élevage des animaux, 20% des exploitations utilisent des technologies numériques, principalement pour l'identification des animaux suivie de l'affouragement. Les logiciels spéciaux pour la gestion du troupeau, le journal des traitements, le carnet des champs, par exemple, sont utilisés dans 23% des exploitations.

Grâce à la numérisation, il est possible de mettre en réseau plusieurs branches d'activité entre elles et avec des prestataires externes. Seuls 4% des exploitants déclarent être équipés d'un dispositif intelligent et connecté (connexion aux utilisateurs via une interface) et 2% seulement sont reliés à un système central (gestion de plusieurs branches d'activité). La perspective d'améliorer la flexibilité et l'organisation du travail est la raison la plus fréquemment citée (par 14% des exploitations) pour expliquer l'acquisition de technologies numériques. En ce qui concerne les difficultés et les risques

liés à la numérisation, 37% des exploitants évoquent les coûts d'acquisition élevés. En 2020, 35% des agriculteurs ont déclaré qu'ils pensaient investir dans ces technologies au cours des trois prochaines années, dont 12% dans le cadre d'une première acquisition. Une exploitation sur deux devrait ainsi être équipée d'outils numériques d'ici à trois ans.

Plus de la moitié des exploitations agricoles ont diversifié leurs activités

62% des exploitations agricoles ont diversifié leurs activités au sein de l'exploitation. C'était le cas de 45% en 2010. La vente directe de produits à la ferme était pratiquée par une exploitation sur quatre (26%) en 2020, alors que c'était le cas dans 12% des exploitations dix ans plus tôt. L'année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19 a eu un effet positif sur la vente directe de produits de la ferme. Les résultats ne permettent toutefois pas de déterminer la part de l'augmentation qui est imputable à l'année 2020 uniquement. Lors du dernier recensement, réalisé en 2016, 22% des exploitations pratiquaient la vente directe de produits de la ferme.

Bon nombre de produits vendus à la ferme y ont au préalable été transformés. En 2020, 14% des exploitations agricoles pratiquaient la vente directe des produits de la ferme qu'elles avaient préalablement transformés. Une proportion dont l'évolution au cours des dix dernières années (+5%) est comparable à celle de la vente directe. Le travail à façon pour d'autres exploitations agricoles (13%) est un autre élément important de la diversification. Sa part est restée plutôt stable ces dix dernières années (10% en 2010). Cette activité réalisée en dehors de l'exploitation permet aux agriculteurs entre autres de réduire ou de partager les coûts des machines utilisées.

Agricultrices ayant leur propre compte AVS

Nombre d'épouses ou partenaires (90%) et d'époux ou partenaires (10%) participent traditionnellement à la gestion des exploitations agricoles. C'est le cas de 31 000 personnes (62% des exploitations) en Suisse. Près de 18 000 personnes ne travaillent que dans leur exploitation et n'exercent donc pas d'autre activité rémunérée. Parmi elles, 11 700 agricultrices (66%) ont leur propre compte AVS. Les 6200 épouses ou partenaires (34%) restantes sont assurées via le revenu du responsable de l'exploitation.

Au niveau du 2^e pilier (prévoyance professionnelle), 6000 personnes ont une prévoyance professionnelle et autant ont conclu une assurance pour la couverture de risque (invalidité ou décès). Pour ce qui est du 3^e pilier (prévoyance privée), 8000 personnes ont une prévoyance vieillesse et 6000 une assurance pour les cas d'invalidité ou de décès. Parmi les épouses ou partenaires qui ne travaillent que dans leur exploitation agricole, 7900 déclarent avoir conclu une assurance perte de gain privée.

Les séries chronologiques 2010, 2013 et 2016 ont été révisées

Les résultats concernant le personnel extrafamilial ont été calculés selon une nouvelle méthode pour les années 2010, 2013 et 2016, et publiés parallèlement à ceux de 2020. Les personnes employées à la saison ressortent ainsi mieux des statistiques de l'ensemble de la période.

Renseignements

Arthur Zesiger, OFS, section Structure et analyses économiques, tél.: +41 58 463 62 00,
e-mail: arthur.zesiger@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2021-0550

La statistique compte pour vous: <https://la-statistique-compte.ch/>

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.